

LIVRESEMBLE: PROGRAMME D'INCITATION À LA COLLABORATION ENTRE ENSEIGNANT·ES ET BIBLIOTHÉCAIRES (CYCLES 2 ET 3)

RÈGLEMENT POUR L'ANNÉE 2025-2026

1. PRÉAMBULE

Livresensemble est un programme d'incitation à la collaboration entre enseignant·es et bibliothécaires scolaires porté par le service de l'enseignement obligatoire (SEEO). Il s'adresse aux élèves des degrés 7 à 11 de la scolarité obligatoire.

La mise en œuvre de ce programme est confiée à M. Valéry Schmocker, chargé de mission pour l'enseignement de la lecture au SEEO.

Le programme **Livresensemble** se donne les objectifs suivants :

- encourager les lectures personnelles des élèves en proposant un choix varié de livres,
- développer des compétences de lecture chez les élèves,
- développer l'esprit critique,
- augmenter la fréquentation libre de la bibliothèque scolaire par les élèves non utilisateur·trices,
- utiliser la bibliothèque comme lieu d'apprentissage,
- stimuler le recours aux bibliothécaires comme personnes-ressources.

Dans le cadre de ce programme, un appel à projets est lancé.

2. PROCÉDURE

2.1. Délai

Les bibliothécaires sont invitées à soumettre les projets jusqu'au **mardi 30 septembre 2025**. Le formulaire d'inscription est disponible sur www.lireplus.ch.

2.2. Soumission du projet

Même si le programme **Livresensemble** vise à intensifier la collaboration entre bibliothécaires et enseignant·es, la soumission des projets doit **exclusivement** passer par les bibliothécaires.

La bibliothécaire responsable adresse le projet à : valery.schmocker@ne.ch.

La description des projets se fait par l'intermédiaire du formulaire idoine. Ce dernier doit être dûment complété (nom du projet, descriptif, budget, etc.), faute de quoi des compléments seront demandés, ou l'inscription tout simplement non prise en compte.

3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La participation est réservée aux enseignant·es et bibliothécaires des 13 centres scolaires de l'école neuchâteloise. Le programme **Livresensemble** est destiné aux enseignant·es et aux élèves du cycle 3 et des deux dernières années du cycle 2 (7^e et 8^e années).

Les projets déposés seront financés dans les limites du budget global et en fonction des demandes par centre.

4. CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Le projet doit répondre aux critères d'appréciation suivants :

- Il doit favoriser la collaboration entre les enseignant·es et les bibliothécaires et doit impliquer au moins un·e enseignant·e et un·e bibliothécaire scolaire (*cf.* doc. Charte de participation des enseignant·es).
- Il doit formellement être déposé par une bibliothécaire scolaire.
- Il doit concerner les élèves des degrés 7 à 11.

5. CONDITIONS DE COLLABORATION

5.1. Engagement du centre scolaire

Direction

Les directions soutiennent dans la mesure du possible les porteurs et porteuses de projets dans l'opérationnalisation (par ex : modification des horaires lors d'une visite d'auteur) et l'élaboration d'un budget y afférant si nécessaire.

Responsables de projet

Les responsables de projets sont toujours au moins un·e enseignant·e et une bibliothécaire.

Les responsables de projets remplissent conjointement le formulaire de demande disponible sur www.lireplus.ch.

La bibliothécaire responsable adresse le projet au SEEO (*cf.* adresse ci-dessus 2.2).

Les responsables de projet s'engagent à :

- mettre tout en œuvre pour la réussite du projet,
- partager leurs expériences avec leurs collègues au sein de leur centre scolaire,
- rendre compte sur demande du SEEO de l'avancée du projet,
- compléter en fin d'année le bilan du projet (synthèses des évaluations, difficultés rencontrées, propositions d'amélioration, etc.).

Les responsables acceptent que leurs projets soient relayés sur www.lireplus.ch, en respectant les droits d'auteur.

Les éventuels travaux réalisés par les élèves dans le cadre de ce programme, les photos emblématiques des interventions ainsi que le bilan du projet doivent être envoyés par courriel au SEEO (*cf.* adresse ci-dessus 2.2).

5.2. Engagement du SEEO

Le SEEO, par le biais des personnes responsables du suivi, s'engage à :

- aider dans la mesure du possible les responsables de projets dans la conceptualisation de leur projet,
- donner les renseignements nécessaires à l'élaboration du budget y afférant,
- se tenir à disposition des responsables de projets et des directions tout au long de la mise en œuvre du projet,
- mettre en valeur les projets retenus sur le blog www.lireplus.ch en vue d'une mutualisation des ressources entre centres scolaires.

6. FINANCEMENT

La participation financière du SEEO s'élève à CHF 2'000.- maximum par projet. Toutefois, cette limite peut être revue en fonction du nombre de classes impliquées dans le projet. Chaque situation est examinée au cas par cas, le principe d'équité de traitement entre les centres et le respect du budget global constituant des indicateurs incontournables.

Les achats de livres sont payés par le SEEO. Les livres en série sont en partie financés par la médiathèque de la HEP. En outre, toute dépense doit avoir préalablement été validée par le SEEO.

Les éventuels frais de déplacement des élèves ne sont pas pris en charge.

7. CALENDRIER

- Date limite de dépôt des dossiers : mardi 30 septembre 2025
- Information sur les projets retenus : au plus tard, le vendredi 24 octobre 2025
- Lancement des projets : à partir du lundi 27 octobre 2025
- Date limite d'envoi des bilans d'évaluation : vendredi 3 juillet 2026

8. JURY

Si les projets déposés sont trop nombreux et/ou dépassent le budget global du programme, un jury se réunit pour opérer des choix.

Le jury se compose du responsable du dossier français au SEEO et des chargé·es de mission du français pour les cycles 2 et 3.

Le jury se réserve le droit de demander aux responsables de projets des compléments d'information et/ou de redimensionner le projet soumis.

Neuchâtel, août 2025